

Ecole élémentaire Philippe Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte rendu conseil d'école du 25 octobre 2012

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames BOUNY ,BLANCO, CIEUTAT, ESCOUBOUÉ, GENDRON ,SANCHEZ,
VAZE,

Monsieur LOPVET

Enseignants :

Mesdames BESSET,LAFOND-PUYO, FOURNIER, TAULAIGO, DORE, OSTER,
PALMITJAVILA, VAUGELADE, RAUSCHER, PERISSE

Messieurs PORTOLES, WIEL, CODINA

Mairie :

Monsieur BLANC, Maire de Bérat,

Monsieur BESSET Maire-adjoint chargé des affaires scolaires

ALAE :

Mme GOLA

Membres Excusés :

Éducation nationale : Madame KHORSI, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Rased: Madame BERTRAND, psychologue scolaire

Début de séance : 18 heures

1) résultat des élections des représentants des parents

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre.

Participation: 484 électeurs inscrits, 172 votants , 5 bulletins nuls ou blancs .Un taux de participation de 35,53% (pour mémoire 33% l'année dernière)

7 parents ont été élus sur les 12 postes à pourvoir.

La circulaire prévoit dans une telle situation qu'un tirage au sort soit réalisé parmi les parents qui se porteraient volontaires. Ce tirage au sort a été effectué par Madame Khorsi, inspectrice de la circonscription, le mardi 16 octobre 2012.

2) équipe enseignante et effectifs

Présentation de l'équipe

■ 12 classes et 14 enseignants Une ouverture de classe en juin 2012 avec l'arrivée de Mme Vaugelade.

Mme Palmitjavila est à temps partiel complétée par Mme Escaich le lundi et Mme Rauscher assure le temps de décharge de la direction les lundis et jeudis.

Effectifs

A ce jour 290 élèves (soit 25 élèves de plus que l'année dernière à la même période).

CLIS 12 - CP 26 - CP 26 - CP/CE2 22 - CE1 23 - CE1 22 - CE2 26 - CE2 26 - CM1 27 - CM1 27 - CM2 27 - CM2 26

2 arrivées sont prévues pour le mois de janvier : 1 CP et 1 CM1

Perspective pour l'année prochaine : départ de 53 CM2 et arrivée d'environ 51CP soit un effectif prévisionnel de 290 élèves.

■ cette année 4 enseignants sont en charge de l'enseignement des langues avec des échanges de service : Mme Fournier (sa classe + CM2 M Codina et CM2 Mme Besset), Mme Palmitjavila (sa classe + CE2 Mme Taulaigo et CE2 Mme Lafond-Puyo), M Wiel (sa classe + CE1 Mme Oster), Mme Vaugelade (sa classe + les 2 CP)

■ A cela s'ajoute le réseau d'aides (RASED) composé cette année du poste de psychologue scolaire avec l'arrivée de Mme Bertrand ainsi qu'un enseignant remplaçant itinérant qui est « rattaché » à l'école (ZIL) mais effectue des remplacements dans une zone géographiquement limitée.

Le poste , maître E (aide pédagogique) a été supprimé.

3) Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement pour cette année. Il sera distribué aux familles après ce conseil d'école. Vote du règlement à l'unanimité du conseil d'école.

4) organisation du temps périscolaire

Rappel des horaires d'accueil des élèves :

7h-8h50 / 12h-13h20 / 16h30-19h

■ Point cantine : les élèves disposent tous de 30 minutes de temps de repas. Quelques réglages ont été nécessaires en début d'année : adaptation des élèves de CP et augmentation des effectifs ont parfois entraîné quelques retards mais à ce jour tout est rentré dans l'ordre. Les animatrices surveillent ce que les enfants mettent sur leur plateau avec obligation qu'il y ait le plat + l'entrée ou le dessert.

■ Point activités : depuis une quinzaine de jours des activités libres sont en place. A partir de novembre et par trimestre, des activités fixes et un atelier libre seront instaurés .

Les lundis et jeudis soirs, pour tous, aide aux devoirs par niveau de classe et le mardi soir pour ceux qui vont à l'ALHS le mercredi.

■ Question des parents d'élèves : ne serait-il pas possible de revoir les horaires de la pause méridienne ?

Les horaires de l'école sont dépendants des horaires des transports scolaires . Le bus qui amène les élèves le matin a d'abord transporté au collège de Lherm les collégiens Bératais et le soir après avoir récupéré les élèves du primaire il part récupérer les collégiens.

5) prise en charge de la difficulté scolaire

■ rased: réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés : il est constitué du poste de psychologue scolaire rattaché à l'école. Mme Bertrand a été nommée sur ce poste.

Cette année une équipe de circonscription de maitres spécialisés a été créée. Elle interviendra après que les écoles aient, en concertation, fait état des besoins. Des réunions ont été fixées pour faire cet état des besoins, en novembre et décembre pour notre école avec la présence de ces deux enseignants spécialisés. Cette aide si elle est mise en place sera destinée aux élèves de cycle 2 (CP et CE1)

- PPRE : programme personnalisé de réussite éducative répondre aux besoins d'un élève quand il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les compétences du socle commun. L'objectif est donc de permettre à l'élève de maîtriser ces compétences. Le PPRE se décline en fiche-actions qui sont évaluées régulièrement et reconduites si nécessaire. Il se concentre prioritairement sur les mathématiques et le français.

- aide personnalisée : nous avons terminé la 1^{ère} période et préparé la seconde qui débutera le 12 novembre.

En période 1 : 37 élèves concernés

En période 2 : 63 élèves concernés

Cette différence d'effectifs s'explique notamment par le fait qu'en période 1 les élèves de CP ne bénéficiaient pas de cette aide, le choix ayant été fait de leur laisser un temps d'adaptation suffisante.

6) projets de classes

- CP : dans le cadre de la liaison GS/CP, un cycle course d'orientation a été mené sur cette 1^{ère} période et va se poursuivre en classe. Cela se déroulait au stade et à la maternelle qui le jouxte.

En fin d'année, les GS viendront à leur tour à l'école élémentaire pour préparer leur arrivée au CP.

Un projet de classe-découverte au mois de février 2012 est en cours. Celle-ci aura lieu à Auzat avec pour activité principale les raquettes. Les élèves de la classe double CP/CE2 seront intégrés dans les 2 classes.

- CE1 : projet de classe de mer à l'Ile d'Oléron au mois de mai 2013. Objectifs : découverte du milieu marin et activités liées à la mer.

- CE2 : pas de sorties avec nuitées. Des sorties en lien avec les périodes de l'histoire étudiées.

Le 13 novembre sortie à Tarascon en Ariège qui concerne les 2 classes de CE2 et la classe de CP/CE2.

Une sortie au village gaulois est prévue ainsi qu'une sortie à Toulouse ;

Cette année les CE2 participeront au « permis piéton »

- CM1 : actuellement axe de la danse contemporaine choisi. Les deux classes assisteront au spectacle « Momix remis » à Odyssud le 21 décembre.

D'autres projets sont à l'étude.

- CM2 : projet classe-découverte à Paris au mois de mai 2013 avec hébergement à la Résidence de l'Ecole Centrale à Chatenay Malabris.

7) point sur la coopérative scolaire

Cette année, changement de mandataire : le relais est pris par Mme Taulaigo.

Solde actuel : 10 297 €. A cela il faudra déduire 656€ d'affiliation à l'OCCE, 124 € pour l'achat de jeux de cour et le règlement des sorties de fin d'année scolaire précédente. La participation des familles de début d'année s'élèvent à 1260 €.

Remerciements à la Mairie pour sa subvention de 1300 €.

Les parents d'élèves informent le conseil d'école que cette année, l'APEEB n'organisera pas le loto de l'école élémentaire . Aucune réservation de la salle des fêtes n'a été faite.

8) sécurité à l'école

Information préalable : des modifications en terme de surveillance ont eu lieu pour renforcer la sécurité des élèves : un enseignant supplémentaire à chaque récréation et des postes de surveillance avec identification des zones (toilettes, cour du haut et cour du bas. Des jeux de cour ont été achetés avec des zones de jeu (élastiques et cordes à sauter, basket, foot billes, petites voitures). Des plannings foot ont été instaurés car trop grande concentration et conflits répétés.

■ plan vigipirate : toujours au niveau rouge ce qui signifie entre autres : mettre en place un filtrage à l'entrée de l'école, maintenir les portes fermées, contrôler l'accès à l'établissement.

Le portillon est tenu fermé à clé avec déclenchement à distance. Monsieur le Maire a été informé d'une difficulté sur un temps commun école-ALAE avec responsabilité partagée de 16h30 à 17h10 quand APE (lundi, mardi et jeudi) : le portillon reste ouvert pour permettre aux parents de venir récupérer leurs enfants à la garderie mais jusqu'à 17h10 des élèves participent à l'aide personnalisée.

Réponse de la Mairie : un nouveau matériel a été commandé qui permettra désormais à l'ALAE de déclencher à distance l'ouverture du portillon et de ce fait ce dernier pourra être tenu fermé en continu.

A la sortie de 16h30, ligne blanche au sol :un rappel a été fait pour demander aux parents de rester au-delà de cette ligne.

Des modifications ont été apportées avec la sortie des CM2 par le portillon.

■ partage des locaux : cette année encore des associations sportives utilisent les locaux scolaires après le temps scolaire. Des conventions ont été signées et stipulent que les locaux ne peuvent être utilisés qu'à partir de 17h30. La question de la sécurité a également été discutée . Les associations s'engagent notamment à fermer à clé les locaux après leur utilisation et à mettre l'alarme sous tension.

■ exercice incendie : il a eu lieu le 27septembre successivement dans les locaux principaux puis dans l'annexe . Suite à l'installation de deux salles de classe dans l'annexe nous avons procédé à une redistribution des rôles de chacun et mis en place un plan d'évacuation pour l'annexe.

Ces deux exercices se sont déroulés sans incident. Concernant l'annexe il a été constaté que le niveau sonore de l'alarme était faible .Cette information a été transmise à la Mairie pour que cela soit mis à l'étude.

Réponse de la Mairie : la société habituellement chargée de procéder aux vérifications va se pencher sur cette question très prochainement.

■ travaux

Une nouvelle procédure a été mise en place par la Mairie pour faire face aux demandes de travaux. En cas de travaux urgents en lien avec la sécurité la mention « urgent » est portée sur cette fiche. Dernièrement après que l'ALAE ait remarqué des faiblesses du mur séparant l'école du cimetière, cette fiche a permis que des barrières soient installées afin de sécuriser la zone en attendant que les travaux soient réalisés.

Monsieur le Maire informe le conseil d'école que des panneaux de basket à fixer ont été commandés.

Communication des dates des deux conseils d'école : mardi 12 février 2012 et vendredi 7 juin.